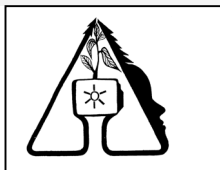


Yam Pukri Association

Association pour le Développement et la
Vulgarisation des Nouvelles Technologies de
l'Information aux Jeunes africains

09 BP 1170 Ouagadougou 09

BURKINA FASO



IICD

International Institute For
Communication and Development)

La Haye

PAYS BAS



**Monographie de quelques réseaux de Développement et leurs Vulgarisation à travers
les Usages courants des nouvelles Technologies de l'Information au Burkina Faso**

Version 1, Octobre 2002

Minoungou Rémi

*Sous la supervision de
Ouédraogo Sylvestre*

Les Nouvelles Technologies de l' Information et de la Communication (NTIC) sont de nos jours, considérées comme l'élément moteur de la croissance et du développement économique, ce qui les hisse au premier plan des programmes d'actions de développement de bien de gouvernements en Afrique.

Au Burkina Faso, l'introduction de ces technologies se fait à allure vertigineuse (en l'occurrence la téléphonie mobile et l'Internet avec ses Cyber-café), donnant ainsi naissance à des projets comme le plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication élaboré par le Burkina Faso avec le concours de la CEA et du CRDI-Canada, pour la réglementation et la mise en oeuvre de ces outils.

Afin de faire une idée précise sur les usages courants des Nouvelles Technologies et de d'Internet au Burkina Faso en vue de dégager des perspectives pour l'amélioration de leurs utilisation Yam-Pukri, Association pour le Développement et la Vulgarisation des Nouvelles Technologies aux Jeunes Africains fait sienne le diagnostic des réseaux d'échanges de communication et d'information, leurs besoins en matière d'équipement ainsi que leurs suggestions pour la participation à un réseau d'échanges de connaissances par le biais d'une enquête auprès des responsables d'associations/institutions dont le contenu vous est proposé dans les pages qui suivent et selon le plan suivant :

1. Introduction
2. Aperçu sur les Associations/Institutions interviewées
3. Synthèse des travaux de l'enquête
4. Propositions pour l'amélioration de l'exploitation des NTIC

Introduction

L'enquête relative à l'étude réalisée par Yam-Pukri a concerné un certain nombre d'institutions représentatives regroupées en réseaux interactifs, englobant l'ensemble des acteurs de développement au Burkina Faso. Ces institutions dont la plupart ont leur siège à Ouagadougou ont jugé nécessaire la création des relations de partenariat tant à l'échelle nationale qu'internationale, lesquelles relations leur offrent des facilités d'échanges, d'informations et de communications quasi indispensables pour l'atteinte de leurs objectifs.

2. Aperçu des Associations/Institutions interviewées :

2.1 - Le Réseau Africain pour la Formation à Distance (RESAFAD)

Créé en octobre 1997, le RESAFAD-Burkina localisé dans l'enceinte de la bibliothèque universitaire centrale de l'Université de Ouagadougou est une structure française qui regroupe le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Togo pour la promotion des NTIC dans le monde de l'éducation. Il intervient dans les secteurs de l'éducation primaire, secondaire et de façon ponctuelle au supérieur par la formation à distance. Le RESAFAD est membre du Réseau National pour l'Education et la Recherche (RENER) qui oeuvre pour la promotion des technologies dans le domaine de l'éducation et la recherche, présidé par le Centre National des Recherches Scientifiques et Technologiques (CNRST) et coordonné par le DPNTIC.

En plus de l'équipement répertorié dans le tableau N°1(cf page5), le RESAFAD dispose d'autres matériels que sont :

- un (01) dupli-copieur ;
- un (01) serveur ;
- un (01) hub ;
- un (01) magnétoscope analogique et numérique, etc.

D'après les responsables du RESAFAD , une analyse des faits exposés ci-dessus nous permet de tirer les observations suivantes :

- le RESAFAD est une structure très bien équipée en matériels informatiques aptes à la promotion et à la vulgarisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au Burkina Faso,
- le partenariat du RESAFAD se repose sur un enjeu qui est l'éducation,et accorde un vif intérêt à toute action concourant au développement et à la promotion de l'éducation,
- en tant que structure de formation, le RESAFAD donne l'autorisation à ses membres et abonnés de faire des recherches sur Internet en vue de collecter des informations relatives à

l'objet de leurs études, mais défend en revanche, la navigation Internet pour des besoins de messagerie électronique,

- le faible niveau de formation du personnel pour l'usage de certains matériels est un handicap quant à l'exploitation opérationnelle de l'équipement disponible ;
- pour l'heure, la non mise à jour du site web du RESAFAD et l'insuffisance de personnel constituent des entraves pour un travail optimal de la structure, etc.

Pour terminer, les responsables du RESAFAD ont suggéré ce qui suit : < Il serait bon que les opérateurs d'Internet au niveau local puissent se fédérer en réseau afin de lui donner une orientation maîtrisée. Internet doit servir et non asservir le pays, car nous y allons en général en tant que consommateurs mais non en tant que fournisseurs ; permettre le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de l'Internet s'entend par conséquent aussi bien l'exploitation des sources d'informations offertes par le biais d'Internet que l'exploitation des potentialités qu'offre Internet en matière de communications et d'échanges d'information »

TABLEAU N°1 : Equipement informatique du RESAFAD :

Matériels d'équipement :	Quantité	Qualité : Etat de fonctionnement
Micro-ordinateurs	15	Bon état
Imprimantes	02	Une seule fonctionnelle
Modem	01	Fonctionnel
Téléviseur	01	Bien
Téléphones (fixe et portable)	01+01	Bon état
E-mail et navigation Internet	01	Connexion permanente
Site Web	01	http://www.bf.resafad.org Fonctionnel
CD-rom	04	Bon état
Rapports sur papier	1 annuel	Bien
Cassettes magnétiques	07	Bien
Poste	-	-
Radio	-	-
Journaux	00	Néant
Mobylettes/voitures	00	Néant
Planton	01	Bien

Contact : iboro@bf.resafad.org

2.2 - Le Centre Municipal Multimédia (CMM)

Le projet Municipal Multimédia, mis en œuvre le 19 février 1999 et délocalisé en cinq (05) sous projets centres multimédias placés sous la tutelle des communes de la ville de Ouagadougou, est une initiative du Maire de ladite ville.

En effet, lors d'une des rencontres de l'Association Internationale des Maires et des responsables des villes et des Métropoles entièrement ou partiellement Francophones (AIMF) à Paris, le Maire de la ville de Ouagadougou eut connaissance de l'existence d'un fonds destiné à soutenir et à promouvoir les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans les villes africaines.

Afin de pouvoir bénéficier de cette opportunité offerte par l'AIMF, les villes africaines devaient se charger de la construction des locaux et du recrutement du personnel apte à cet effet.

La gestion des fonds obtenus de l'AIMF ainsi que du matériel entrant dans le fonctionnement des CMM est entièrement du ressort de la mairie de la ville bénéficiaire.

La mission et les objectifs du projet CMM se résument en : la distraction ; la communication ; l'information ; la formation et l'éducation intéressant toutes les couches sociales (enfants, jeunes, adultes, etc.).

Les CMM interviennent dans le domaine des jumelages par Internet, des supports de cours (éléments de base Windows, Excel, Internet, etc.), de la formation spécialisée et (en perspective) dans le domaine de la télé-conférence. Le CMM est membre du réseau CISCO dont la représentation régionale (Académie régionale) est assurée par l'Université de Ouagadougou investie de la mission de former des Moniteurs appelés à jouer le rôle de formateurs dans les académies locales comme les CMM.

Dans le souci d'assumer les prérogatives qui sont les siennes, les responsables des CMM ont en projet le renforcement des capacités techniques des centres multimédias dans le but de promouvoir l'enseignement à distance au sein des CMM et de créer par le biais des CMM un cadre d'échange et de partage d'expériences en matière de NTIC avec l'ensemble de ses partenaires.

De plus, ils suggèrent la mobilisation de tous les acteurs nationaux du développement pour la démystification des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication qui sont rien d'autres que de nouveaux outils de travail.

Le tableau N°2(cf page 8) nous donne la nomenclature des équipements acquis dans le cadre du projet CMM. En plus desdits équipements, le projet Centre Multimédia de la Commune de Ouagadougou dispose de matériel de référence ci-après :

Outre les matériels d'équipement en informatique tels que :

- un (01) graveur de CD,
- un (01) serveur,
- six (06) scanners,
- six (06) routeurs,
- trente huit (38) onduleurs,

Tableau N°2 Equipements informatiques du projet CMM :

Matériels d'équipement :	Quantité	Qualité : Etat de fonctionnement
Micro-ordinateurs	52	Bon état
Imprimantes	18	Une seule fonctionnelle
Modem	02	Fonctionnels
Téléviseur	00	Néant
Téléphones (fixe et portable)	05+00	Bon état
E-mail et navigation Internet	01	Connexion permanente
Site Web	01	http://www.cmm-ouaga.bf Fonctionnel
CD-rom	400	Bon état
Rapports sur papier	1 Trimestriel 1 Annuel	Bien
Cassettes magnétiques	00	Néant
Poste	-	-
Radio	-	-
Journaux	00	Néant
Mobylettes/voitures	02/00	Bon état
Planton	02	Bien

2.3 - AFRIQUE VERTE

AFRIQUE VERTE est une association créée en 1990 par cinq (05) ONG françaises que sont :

- Peuples Solidaires (PS),
- Terre des Hommes (TH),
- Frères des Hommes (FH),
- Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD),
- Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP).

AFRIQUE VERTE-Burkina, reconnue officiellement en 1992, a son siège à Ouagadougou ; elle est représentée par six (06) antennes localisées dans certaines villes du pays comme Dédougou, Nouna, Fada, Tenkodogo, Kongoussi et Dori.

Sa mission est de permettre le transfert des excédents céréaliers d'une zone excédentaire vers une zone déficitaire, et ses objectifs se résument en ce qui suit :

- améliorer la sécurité alimentaire au Sahel ;
- appuyer les organisations paysannes ;
- valoriser les produits agricoles locaux au Sahel ;
- mettre en relation l'offre et la demande en ce qui concerne les céréales ;
- favoriser la fédération des producteurs, etc.

AFRIQUE VERTE intervient dans le domaine de l'appui à la commercialisation (bourses aux céréales qui confrontent l'offre et la demande entre les différentes régions d'un pays pour faciliter les transactions concrètes), du recours au crédit rural (prêts aux organisations paysannes pour commercialisation), de la formation (alphabétisation, gestion et comptabilité, conservation des grains, normes de qualité, vie du groupe), etc.

AFRIQUE VERTE est membre du réseau SPONG et entretient des relations avec SADAOC , RIFOD, etc., et dispose d'un bulletin mensuel sur les informations en rapport avec la situation alimentaire et la pluviométrie.

L'analyse faite par les responsables de l'ONG Afrique Verte par rapport aux équipements informatiques dont ils disposent(cf Tableau N°3 : Equipements d'informatiques d'Afrique Verte) nous révèlent les réelles difficultés qu'ils éprouvent à satisfaire aux besoins en formation et en conceptions de sites Web des organisations paysannes membres de l'ONG.

Pour un renforcement de ses moyens d'action qu'elle désire améliorer, AFRIQUE VERTE souhaite avoir des compétences en conception de site Web, en méthodes de recherches d'information, en exploitation d'Internet, etc.

Elle suggère également la mise en place d'un réseau de communication et de partage de connaissances où tous les adhérents trouveront leur compte et auront pour prix à payer, l'acceptation du partage de connaissances et d'expériences.

Tableau N°3 : Equipements d'informatiques d'Afrique Verte

Matériels d'équipement :	Quantité	Qualité : Etat de fonctionnement
Micro-ordinateurs	04	Bon état
Imprimantes	04	Une seule fonctionnelle
Modem	02	Fonctionnels
Téléviseur	00	Néant
Téléphones (fixe et portable)	02+00	Bon état
E-mail et navigation Internet	01	afriqueverte@fasonet.bf 03 heure de connexion/jour
Site Web	01	www.afrique-verte.org Fonctionnel
CD-rom	1 lecteur graveur	Bon état
Rapports sur papier	1 Trimestriel 1 Semstriel 1 Annuel	Bien
Cassettes magnétiques	00	Néant
Poste	-	-
Radio	-	-
Journaux	1+1 bulletins interne + siège	Bien
Mobylettes/voitures	02/08	Bon état
Planton	-	-

1.4. La Fédération Nationale des Organisations paysannes (FENOP) :

Cadre institutionnel de la défense des intérêts des organisations paysannes et de construction d'une vision paysanne, la Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP), représentée dans toutes les quarante cinq (45) provinces du Burkina Faso, est née en Octobre 1996 suite aux rencontres nationales paysannes tenue à Bobo en 1994, sous la houlette de l'association <<Six S>>. Afin de rendre l'action paysanne cohésive, dynamique et harmonieuse ,deux cent cinquante (250) associations et unions paysannes prirent part à l'assemblée générale statutaire de la FENOP pour s'engager dans les nouveaux enjeux du processus de décentralisation initié par l' Etat.

Sa mission est d'assurer la mise en relation et l'intermédiation des organisations paysannes avec pour objectifs, l'information, la communication, les échanges paysans.

Son domaine d'intervention prend en compte, non seulement la structuration du monde rural mais aussi la négociation auprès des partenaires, l'appui à l'élaboration des programmes et projets, la recherche d'informations sur les différentes sources de financement, etc.

La FENOP est membre du Réseau Ouest Africain des Professionnels Producteurs Africains (ROPPA) qui regroupe les organisations faîtières de la sous région (CILSS et UEMOA).

Selon les responsables de la FENOP , l'analphabétisme, le manque d'électricité et le manque de moyens de communication à la base constituent des handicaps pour la mise en oeuvre des programmes de la structure. Aussi, pour une amélioration des stratégies de communication, la FENOP souhaite un renforcement de l'accessibilité des NTIC à la base et une expertise en communication. Enfin, la FENOP suggère l'organisation d'une campagne de sensibilisation et d'information de large diffusion sur le réseau de communication et son importance afin que le public prenne conscience des avantages qu'il peut en tirer.

Le tableau N°4 nous donne la composition de l'équipement informatique de la FENOP(cf page 14)

:

Tableau N°4 : Equipement informatique de la FENOP

Matériels d'équipement	Quantité	Qualité : Etat de fonctionnement
Micro-ordinateurs	03	A changer
Imprimantes	03	fonctionnelles
Modem	02	Fonctionnels
Téléviseur	00	Néant
Téléphones (fixe et portable)	01+00	Bon état
E-mail et navigation Internet	01	E-mail fonctionnel et navigation en voie
Site Web	01	Hébergé par http://www.abcburkina.net
CD-rom	-	-
Rapports sur papier	3800bimensuels 600exemplaires	Bien
Cassettes magnétiques	02	Bon état
Poste	-	-
Radio	6 locales	Bien
Journaux	-	-
Mobylettes/voitures	03	Amorties
Planton	01	Bien

2.5- La Fédération Nationale des Industries de l'Agro-Alimentaire et de transformation du Burkina (FIAB)

Mise en place en septembre 1991, la FIAB est une organisation professionnelle initiée par les opérateurs économiques de l'agro-industrie pour représenter et défendre les intérêts de ses membres et favoriser le développement de leurs activités.

Sa mission et ses objectifs se résument en ce qui suit :

- renforcer les ressources humaines et développer les compétences de ses membres et du personnel de leurs entreprises ;
- promouvoir des produits sains et de qualité, et à terme, créer des normes et des labels de qualité ;
- rechercher la complémentarité industrielle et commerciale entre ses membres et développer le partenariat et les échanges sur le plan national, régional et international ;
- développer l'agro-business et aider à la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME), de Petites et Moyennes Industries (PMI) agro-alimentaires.

Hormis ses antennes régionales qui sont ses structures délocalisées, la FIAB entretient des relations avec des partenaires nationaux et internationaux comme le CNRST, la CCIA, le PAF, l'APEFEL/B, l'APIPAC, le CILSS, l'INTERFACE, etc. Elle compte de nos jours plus d'une soixantaine (60) d'entreprises travaillant dans la production, la transformation et la commercialisation de produits alimentaires dans le domaine des céréales, des fruits, du bétail, de la viande et la pêche, des oléagineux, des produits forestiers, du lait et ses dérivés, etc.

La FIAB est membre du réseau IICD (Institut International pour la Communication et le Développement) qui intervient dans l'appui aux Pays en Voie de Développement (PVD) en matière de NTIC et du réseau IFLEX.

La FIAB dispose en plus de l'équipement informatique répertorié dans le tableau N°5(cf page 15), d'une (01 caméra numérique et d'une (01) machine à photocopier.

Comme suggestion, elle recommande la qualification de sa main d'œuvre et des compétences en Internet, en techniques de recherches et d'utilisation de

l'information, en gravage de certaines informations sur CD, en composition d'informations expéditives comme l'image et le son, en conception de sites Web, en tchatte, etc.

Son équipement informatique se compose de :

Tableau N°5 Equipement informatique de la FIAB

Matériels d'équipement	Quantité	Qualité : Etat de fonctionnement
Micro-ordinateurs	04	Bon état
Imprimantes	03	fonctionnelles
Modem	03	incorporés Fonctionnels
Téléviseur	00	Néant
Téléphones (fixe et portable)	01+00	Bon état
E-mail et navigation Internet	01	fiab@cenatrin.bf 2 connexions/jour
Site Web	01	http://www.fiab.bf
CD-rom	00	Néant
Rapports sur papier	-	-
Cassettes magnétiques	03	Bon état
Poste	-	-
Radio	-	-
Journaux	01	Bien
Mobylettes/voitures	00	Néant
Planton	01	Bien

3- Synthèse des travaux de l'enquête :

L'enquête réalisée par l'Association pour le Développement et la Vulgarisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication aux Jeunes Africains(YAMPUKRI) en vue d'une meilleure connaissance sur les usages courants des Nouvelles Technologies et de l'Internet à consister à recueillir des informations auprès des responsables des Associations/Institutions sur leurs organisations respectives, leurs préoccupations majeures, leurs équipements informatiques...cela au moyen d'un questionnaire(cf Original en annexes).

D'une manière, l'analyse des résultats à partir de la collecte d'informations nous permet d'aboutir aux remarques suivantes :

- les acteurs de développement, au Burkina Faso, s'organisent autour de structures qu'ils dotent de ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la réalisation des objectifs qu'ils se fixent ;

- chaque structure ainsi créée se spécialise dans un domaine d'activités où ses ressources disponibles lui donnent d'être plus opérationnelle et par conséquent, plus compétitive ;

- tout en œuvrant pour le développement de leur secteur, les structures créent des relations de partenariat avec d'autres structures aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale pour la recherche d'informations, non seulement complémentaires mais aussi indispensables, pour le renforcement et l'expansion de leurs champs d'activités ;

- l'introduction des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans les structures organisées, soucieuses d'un développement durable, est de plus en plus impérieuse, sinon une obligation pour faire face à l'exigence du marché.

- une formation adaptée à une meilleure exploitation de l'équipement informatique affecté aux structures bénéficiaires est souhaitable pour le personnel qui en assure la responsabilité ;
- l'ensemble des responsables d'Associations/Institutions s'accordent à soutenir et à encourager la création d'un réseau d'échanges de connaissances et d'informations qu'ils souhaitent pluridisciplinaire, etc.

Sur un total de soixante dix huit (78) ordinateurs, cinquante deux (52) reviennent au Centre projet Municipal Multimédia (CMM) soit 66,666% de l'équipement informatique des Associations/Institutions concernées par l'enquête, suivi du Réseau Africain pour la Formation A Distance (RESAFAD) avec quinze (15) micro-ordinateurs soit 19,230%, les autres se contentant de 14,102% de l'équipement pour leurs besoins de communication.

Nous pouvons dire que le projet CMM et le RESAFAD font des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), non seulement un outil de travail, mais aussi et surtout, leur principale en ce que donc les NTIC présentent de réelles opportunités pour le développement technologique de l'Afrique en général et pour l'épanouissement des populations africaines en particulier

L'AFRIQUE VERTE, la Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP) et la Fédération Nationale des Industries de l'Agroalimentaire et de Transformation du Burkina (FIAB) utilisant respectivement 5,128%, 5,128% et 3,846% de l'équipement informatique peuvent être considérées comme des réseaux hybrides exerçant leurs activités dans le secteur agricole qu'elles peuvent promouvoir en exploitant les opportunités qu'offre ce domaine les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

4- Propositions pour l'amélioration de l'exploitation des NTIC :

Dans le dans le processus de transformation des sociétés agricoles en sociétés industrielles, la mécanisation a été sans conteste l'élément moteur de la croissance et du développement. Les mutations en cours, marquées par la mondialisation de l'économie, la libéralisation des échanges commerciaux, les regroupements régionaux et l'universalisation des valeurs démocratiques, l'élément moteur de la croissance et du développement ne sera ni les ressources naturelles, ni les marchandises, mais les réseaux de communication et les applications multimédias interactives qui constituent l'assise de la transformation des rapports politiques, économiques et sociaux existants en société mondiale de l'information.

Fort de ce constat, nous réaffirmons que la promotion des NTIC sur le continent se devrait d'avoir un caractère purement social et recommandons de ce fait pour leurs promotions la mobilisation de tous les acteurs du développement(Etat, secteur privé, partenaires aux développement, etc.) autour des objectifs ci-après :

-développer les secteurs moteurs propices à l'expansion des NTIC comme les infrastructures routières, le courant électrique, le téléphone, etc.,

- adapter les NTIC aux véritables attentes de la population telles que l'application de l'informatique à l'agriculture et ses dérivés, l'artisanat, son adaptation aux langues locales, etc.,
- introduire l'informatique comme matière enseignée dans le programme national des enseignements primaire, secondaire, supérieur et de la recherche scientifique ;
- créer des centres spécialisés pour la formation en Informatique et Internet ;
- exonérer les importations des équipements l'informatique ;
- permettre le paiement des factures d'eau, d'électricité, de téléphone, etc., par le canal de l'outil informatique et l'Internet.